



## VOTRE VOIX COMPTE ET DOIT ETRE ENTENDUE

DU 07 AU 14 NOVEMBRE 2019 PROCHAIN  
LORS DES PROCHAINES ELECTIONS



REJOIGNEZ-NOUS POUR  
DEFENDRE VOS VALEURS  
ET VOS DROITS.



**DITES OUI A S3I**

## POURQUOI CHOISIR S3I ?

S3I est une organisation syndicale indépendante. Nous nous sommes engagés à vous représenter sur le terrain, à aller à votre rencontre, à vous défendre, à mettre en place un vrai canal de communication avec les salarié(e)s de toutes les sociétés, à privilégier la proximité, à être présent à vos côtés à tout moment, à vous accompagner et à répondre à toutes vos questions. Ces engagements font partie de notre ADN :

**Telle est la philosophie de notre syndicat.**

Nous nous étions attachés au fait de vous écouter pour mieux vous représenter à **toutes** les instances DP, CHSCT, CE, de ne pas pratiquer la politique de la chaise vide. Nous considérons que, lorsque nous recevons mandat de la part de salarié(e)s, nous avons une responsabilité envers vous : **vous défendre, vous représenter**, et protéger au mieux vos intérêts. **Nous resterons fidèles, à ces engagements, avec le CSE.**

Continuer à vous défendre, faire respecter vos droits (**déclaration et paiement des heures supplémentaires, respect du code du travail, respect des accords signés, véritable respect du droit à la déconnexion, ...**)

## QUELS SONT NOS ENGAGEMENTS POUR LA PROCHAINE MANDATURE 2019-2023 ?

C'est de l'autre côté de la page



## QU'AVONS-NOUS FAIT PENDANT CES 3 ANNEES ?

**Nous nous sommes battus et avons obtenu** (car il n'y a pas qu'un seul syndicat qui a signé ces accords malgré ce que certaines organisations syndicales veulent vous faire croire) :

- Accord Temps de travail chez I2S et SSG, 
- Accord sur le travail en équipe, 
- Des avancées sur les négociations concernant l'intéressement, l'égalité H/F,
- Le rétablissement de la prime « vacances » qui était erronée,
- La mise en place de la prime Macron, 
- La mise en place de certaines expertises nécessaires (malgré la volonté de certaines organisations syndicales qui voulaient mettre « la poussière sous le tapis » et tentaient de vous faire croire que cela ne servait à rien),
- Pour ceux qui se rappellent de la loi TEPA : c'est nous qui avons permis son application chez STERIA, 
- Mettre à chaque réunion des délégués du personnel vos questions, soulever les vrais sujets et problèmes vous concernant, 
- Consultation des salarié(e)s sur l'accès à un restaurant d'entreprise afin d'avoir accès à une offre complémentaire (qui a été supprimée sans vraiment savoir pourquoi) - **Nous relancerons ce sujet lors de la prochaine mandature.**





Et vous, vous l'imaginez comment votre représentant(e) au CSE ?

Vous l'imaginez comme ça ? 😡



Nous n'avons pas attendu les élections pour vous représenter lors des instances DP et CHSCT

- Présence à **100 %** des réunions de CHSCT.
- Présence à **90%** des réunions des Délégués du Personnel.

**Votre voix compte, nous sommes là pour la faire entendre. C'est de notre responsabilité.**

Où vous l'imaginez comme ça ?



Les représentants du personnel S3I du site de Limonest, tiennent à remercier l'ensemble des salarié(e)s du site pour la confiance qu'ils leur ont accordé tout au long de cette mandature (qui est sur le point de s'achever). Nous espérons pouvoir avoir l'honneur d'être une nouvelle fois, vos représentant(e)s au CSE les 4 prochaines années.

**2016-2019**



**Pragmatisme, défense des intérêts** des salarié(e)s, prise en compte des contraintes et de l'impact que peut avoir un accord sur la vie des salarié(e)s, ...



Notre équipe lyonnaise :  
Mohammed BOUTCHICH  
Sylvain PERNAUD



## QUELS SONT NOS ENGAGEMENTS POUR LA PROCHAINE MANDATURE AU CSE ET EN LOCAL (EN LIEN AVEC VOS FUTUR(E)S REPRESENTANT(E)S DE PROXIMITE) ?

En plus des engagements, dont nous vous avons fait part lors des précédentes campagnes de tractage sur le site de Limonest, voici les points sur lesquels nous serons extrêmement actifs et attentifs :

- ✓ **Ouvrir un nouveau chantier concernant notre empreinte carbone** et la participation à une économie durable, réserver des places pour les « co-voitureurs »,
- ✓ Mise en place de la **prime de 400 € dans le cadre du plan « Vélo »** proposé par le gouvernement,
- ✓ **Négocier de nouveaux accord pour l'égalité Hommes / Femmes** (par exemple : jours enfants malades pour les hommes leur permettant de garder leurs enfants),
- ✓ **Consulter les salarié(e)s bien plus souvent** pour plus d'interactions entre le CSE, les représentant(e)s de proximité et les salarié(e)s,
- ✓ Engager un véritable **processus d'augmentation des salaires** pour la revalorisation des salarié(e)s non augmenté(e)s depuis plus de 3 ans permettant une véritable augmentation du pouvoir d'achat, **accéder à un intéressement digne des autres sociétés adhérentes à la Syntec**,
- ✓ **Rétablir une vraie égalité devant la formation** pour permettre à chacun(e) de maintenir son employabilité face aux défis technologiques,
- ✓ **Permettre aux salarié(e)s dit M1 "35 Heures" d'accéder à nouveau à la modalité "Salarié(e)s en heures" - "36H50 et jours de RTT"**,
- ✓ **Mise en place d'une offre de restauration complémentaire** sur le site permettant aux salarié(e)s d'accéder à des menus différents (vegan, bio ou utilisant l'agriculture raisonnée, ... **mais qui privilégie les circuits-court ou ayant une empreinte carbone fortement réduite**) tout en respectant le pouvoir d'achat des salarié(e)s.